

main un télégramme du Conseil ontarien de l'Association nationale des constructeurs d'habitations, sur la situation désespérée à laquelle a donné lieu l'indisponibilité de prêts hypothécaires en vertu de la loi nationale sur l'habitation, situation critique pour l'industrie de la construction domiciliaire. Les membres de l'Association recommandent avec énergie au gouvernement de faire immédiatement le nécessaire pour rétablir le programme de prêts hypothécaires directs en vertu de la LNH dans toutes les régions. J'ai reçu d'autres messages d'associations de constructeurs et de membres de l'industrie du bâtiment; ils signalent que cette politique aura un effet désastreux sur tout le secteur du bâtiment et rejaillira également sur bien d'autres industries connexes.

On laisse entendre qu'il y a pénurie de main-d'œuvre spécialisée. J'aimerais signaler la livraison d'avril de la publication *Canadian Builder*. Après avoir parlé des conséquences du fisc sur l'industrie, la revue parle de la prétendue pénurie de main-d'œuvre et dit en page 34:

Le fait est que cet état de choses provient d'une politique à courte vue des différents gouvernements du pays au sujet de l'immigration.

Je prétends qu'au lieu de ralentir la construction et l'économie parce qu'une pénurie de main-d'œuvre peut se produire, nous devrions attirer suffisamment d'ouvriers de l'étranger pour augmenter nos effectifs de façon à faire exécuter l'énorme programme d'expansion et de progrès actuellement possible au Canada.

• (2.30 p.m.)

Dans la même veine, j'aimerais rappeler que nous autres, Créditistes, demandons depuis un certain nombre d'années que la Banque du Canada offre aux municipalités les moyens et les fonds nécessaires pour leur permettre de fournir des services à leurs habitants. Je tiens à le souligner de nouveau cet après-midi, car j'estime que c'est important et urgent. Sans cela, nos municipalités seront incapables de mettre leurs programmes en œuvre et de marcher de pair avec l'accroissement de la population. Nous avons proposé qu'une banque d'expansion municipale soit établie comme succursale de la Banque du Canada. De l'argent serait fourni à un taux d'intérêt très modique, représentant peut-être les frais d'administration ou, du moins, un taux d'intérêt minime, afin de permettre aux municipalités de fournir les services nécessaires à la collectivité.

J'ai cru un moment que le gouvernement s'acheminait dans la bonne voie en créant le Fonds d'aide au développement municipal ou le fonds de prêts. On a jugé bon, toutefois, de la réduire au moment où son fonctionnement s'engageait. J'affirme que les autorités municipales sont très mécontentes de la décision que le gouvernement a prise à ce sujet.

Nous songeons, monsieur l'Orateur, à la structure globale de la dette du Canada. D'autres orateurs en ont parlé. A l'heure actuelle, l'intérêt de la dette coûte annuellement 1,100 millions de dollars. C'est un état de choses qui devrait nous inquiéter. J'ai pourtant noté avec un vif intérêt que le gouvernement s'engage dans une voie que nous, du Crédit Social, préconisons depuis nombre d'années; c'est que la Banque du Canada se charge de la dette nationale, qu'elle en prenne la responsabilité et cherche à la liquider. La Banque du Canada a, dans le passé, acheté quelques obligations.

Je viens de découper dans le *Citizen d'Ottawa* du 18 avril 1966 une annonce de l'émission d'obligations du Canada, obligations non rachetables par anticipation, dont la valeur atteint 325 millions de dollars. On y précise que la Banque du Canada a déjà accepté d'en acheter pour au moins 50 millions de dollars; il s'agit d'obligations à échéance indéterminée. Voilà, à mon avis, un pas dans la bonne voie. On devrait en émettre plus souvent, car il vaut mieux que l'intérêt revienne au Fonds du revenu consolidé, puisque cela veut dire, en somme, que nous obtenons de l'argent sans intérêt, ou peu s'en faut. Je félicite donc le ministre et la Banque du Canada de leur initiative, en espérant ardemment qu'elle se répétera plus souvent.

Je crois que c'est l'honorable député de Carleton (M. Bell) qui a demandé, dans son discours d'hier soir: «Si le gouvernement ne peut équilibrer son budget en période de prospérité, quand pourra-t-il y parvenir?» A mon avis, le ministre des Finances devrait tenir compte de cette question et y répondre. Si nous ne pouvons pas faire face à nos obligations actuellement et que nous devons continuer à emprunter et à augmenter notre dette nationale, ce qui élève davantage le taux d'intérêt et les frais de la dette alors que le ministre affirme que nous traversons une si grande période de prospérité que nous devons freiner, quand au nom du sens commun serons-nous en mesure d'équilibrer notre budget et d'administrer le pays de façon rentable?

Je voudrais parler, monsieur l'Orateur, de l'indice du coût de la vie. On a signalé que le coût de la vie augmente constamment. Le *Journal d'Ottawa* dans son numéro du 7 avril renferme un article intitulé: «Au cours des